

Révision de l'arrêté portant Schéma des Structures des Exploitations des Cultures Marines,
Soumis à la procédure de participation du public (du 22/10/18 au 22/10/18 inclus)

Avis du groupe municipal « Ensemble Autrement Pour Cancale »

Les élus du groupe EAPC sont attentifs au développement équilibré de leur territoire. Le contexte socio-économique reste incertain et les élus sont sensibles aux préoccupations des professionnels de la mer comme ils sont sensibles aux difficultés rencontrées par les autres professions et aux inquiétudes de la population en général.

C'est pourquoi, pour soutenir le secteur des cultures marines, nous sommes favorables à une diversification raisonnée des activités, tant sur les espèces cultivées, que sur les techniques et sur les zones d'exploitation.

Le schéma proposé a vocation à apporter des ouvertures par rapport au schéma actuel. Cependant, comme nous l'avons inscrit en préliminaire, nous sommes préoccupés par les équilibres qui doivent être maintenus pour un **développement durable** tel que nous le souhaitons :

- En considérant les activités économiques de notre territoire, le **secteur touristique** est très important et c'est pourquoi nous considérons qu'il faut absolument **préserver les sites exceptionnels** dont nous avons la chance de pouvoir encore bénéficier. En conséquence, nous pensons **qu'il faut exclure du schéma la zone d'extension appelée « BASSIN de PRODUCTION des EAUX PROFONDES ».**

- En considérant le volet environnemental, l'avis donné par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est significatif des insuffisances (Natura 2000) et des nombreuses recommandations à suivre . La MRAE insiste bien sur les pressions engendrées par les cultures intensives et leurs conséquences : déchets, dégradations de la biodiversité, équipements sur le littoral, pollution Nous proposons de suivre notamment les restrictions fortes relatives aux **cultures conchylocoles sur filières. Nous demandons de retirer cette technique d'élevage de la liste pour la conchyliculture.**

-En considérant le volet social, la dynamique d'un territoire et la qualité de la vie sont tributaires d'un bon environnement économique et naturel.

C'est pourquoi nous voulons préserver notre patrimoine écologique et paysager car il s'agit d'un réel capital pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Laurence Penvern, la Ville es Péniaux 35260 Cancale
courriel : laja.penvern@wanadoo.fr tel : 06 72 40 60 63